



MUNICIPALITÉ
DE
PRÉVONLOUP

Préavis No 2/2011 de la Municipalité
au Conseil général

La Municipalité demande au Conseil général l'autorisation d'acheter la propriété de Mme GUEX Joselle , située au « Prés Devant », d'une superficie de 1114 m² au prix de Fr. 35.- le m², soit pour un montant total de Fr. 38'990.-

Prévonnoloup, le 16 mai 2011

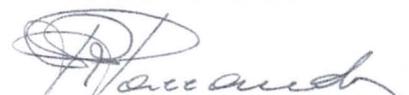
Au nom de la Municipalité

Le Syndic :


D. Michel



Le Secrétaire :


R. Paccaud